

## ATTESTATION DE CONFORMITE DES TRAVAUX

APPLICABLE À COMPTER DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2021

**Type de formulaire**

- Demande de prime
- Demande de paiement de prime

**Date :**
**NOM Prénom du bénéficiaire :**
**Type de prime demandée :**

- MPR rénovation globale <sup>1</sup>
- Bonus sortie de passoire énergétique <sup>2</sup>
- Bonus BBC (Bâtiment basse consommation) <sup>3</sup>

### Logement

**Adresse de réalisation des travaux :**

N° Voie

Code postal Ville

**Ne pas remplir : se calcule automatiquement avec les informations renseignées dans les tableaux suivants**
**Coût total des travaux =**
**€ TTC**

### Synthèse de l'audit à remplir par l'auditeur

**Date de facturation de l'audit <sup>4</sup> :**

En signant le présent document, l'auditeur certifie sur l'honneur que l'audit énergétique a été réalisé conformément aux dispositions prévus par l'arrêté du 17 novembre 2020 relatif aux caractéristiques techniques et modalités de réalisation des travaux et prestations dont les dépenses sont éligibles à la prime de transition énergétique. Il renseigne ci-dessous uniquement les critères du projet de travaux retenu par le bénéficiaire.

**Surface habitable <sup>5</sup> :**                      **m<sup>2</sup>**

Consommation conventionnelle du bâtiment avant les travaux en énergie primaire (le chauffage, le refroidissement et la production d'eau chaude sanitaire):	<b>C<sub>initial</sub> =</b>	kWh/m <sup>2</sup> /an d'énergie primaire
Consommation conventionnelle du logement rénové en énergie : primaire	<b>C<sub>projet</sub> =</b>	kWh/m <sup>2</sup> /an d'énergie primaire
Gain énergétique exprimé en % :	<b>G =</b>	en %
Coût total de l'audit énergétique revenant au logement :		€ TTC
Emissions annuelles de gaz à effet de serre avant les travaux	<b>GES<sub>initial</sub> =</b>	kg <sub>eq</sub> CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an
Emissions annuelles de gaz à effet de serre après les travaux	<b>GES<sub>projet</sub> =</b>	kg <sub>eq</sub> CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an

### Identité de l'auditeur

**Nom de l'auditeur :**
**N° SIRET :**
**Fait à :**
**le :**
**Signature :**

**Important :** dans le cas d'une demande de paiement de prime, l'auditeur signe également la page suivante et certifie ainsi la correspondance des travaux réalisés avec la liste des travaux préconisés par l'audit énergétique.

**Signature du bénéficiaire ou de son mandataire :**



MAPRIMERENOV RENOVATION GLOBALE ET / OU BONUS DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

## ATTESTATION DE CONFORMITE DES TRAVAUX

APPLICABLE À COMPTER DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2021

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur qu'elle a pris connaissance de l'audit énergétique et que les travaux visés par la présente attestation respectent les prescriptions de l'audit énergétique pour atteindre la performance indiquée.

L'entreprise certifie qu'elle dispose du signe de qualité RGE pour les travaux qu'elle réalise.

### Recours éventuel à une assistance à maîtrise d'ouvrage <sup>6</sup>

Coût total éligible revenant au logement = € TTC

Nature de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage :

Nom de l'entreprise :

N° SIRET :

Fait à :

le :

Signature :

### Caractéristiques des travaux

Nature des travaux réalisés <sup>7</sup> :

Coût total éligible revenant au logement =

€ TTC

Nom de l'entreprise <sup>8</sup> :

N° SIRET :

Fait à :

le :

Signature :

Nature des travaux réalisés <sup>7</sup> :

Coût total éligible revenant au logement =

€ TTC



<b>Coût total éligible revenant au logement =</b>		<b>€ TTC</b>
Nom de l'entreprise <sup>8</sup> :		N° SIRET :
Fait à :	le :	Signature :
<b>Nature des travaux réalisés <sup>7</sup> :</b>		
<b>Coût total éligible revenant au logement =</b>		<b>€ TTC</b>
Nom de l'entreprise <sup>8</sup> :		N° SIRET :
Fait à :	le :	Signature :
<b>Nature des travaux réalisés <sup>7</sup> :</b>		
<b>Coût total éligible revenant au logement =</b>		<b>€ TTC</b>
Nom de l'entreprise <sup>8</sup> :		N° SIRET :
Fait à :	le :	Signature :

**Dans le cas d'une demande de paiement de prime uniquement**

Signature de l'auditeur certifiant la correspondance des travaux réalisés avec la liste des travaux préconisés par l'audit énergétique :

------------------

---

<sup>1</sup> « Rénovation énergétique globale » renvoie à l'ensemble de travaux de rénovation énergétique visant à améliorer la performance globale du logement, mentionné au 15 de l'annexe 1 du décret n°2020-26 du 14 janvier 2020 modifié et à l'article 13-1 du présent arrêté.

<sup>2</sup> « Bonus sortie de passoire énergétique » renvoie à la somme forfaitaire mentionnée au septième alinéa du I de l'article 3 du décret n°2020-26 du 14 janvier 2020 modifié et à l'article 13-3 du présent arrêté.

<sup>3</sup> « Bonus Bâtiment basse Consommation » renvoie à la somme forfaitaire mentionnée au septième alinéa du I de l'article 3 du décret n°2020-26 du 14 janvier 2020 modifié et à l'article 13-4 du présent arrêté.

<sup>4</sup> A la date du dépôt de la demande de prime, la facturation de l'audit ne doit pas dater de plus d'un an.

<sup>5</sup> En cas de projet de travaux entraînant une modification de la surface habitable, mentionner également la surface habitable après travaux.

<sup>6</sup> « Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) » renvoie au 14 de l'annexe 1 du décret n°2020-26 du 14 janvier 2020 modifié et à l'article 13-1 du présent arrêté.

L'entreprise chargée de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ne peut être le maître d'œuvre, ni participer à la maîtrise d'ouvrage (sauf architectes), ni être une entreprise fournisseur de matériaux, d'énergie ou d'équipements.

<sup>7</sup> La description des travaux réalisés doit permettre d'apprécier les critères techniques minimales pour l'obtention de la prime. Ainsi, dans le cas de travaux d'isolation thermique sur l'enveloppe il est demandé de renseigner la **résistance thermique** de l'installation ainsi que **la surface isolée** ; dans le cas d'un remplacement des parois vitrées, le **nombre de fenêtres** et leurs **coefficients de transmission thermique** ; enfin, dans le cas de travaux sur le système de chauffage, la **performance de l'appareil** (puissance, rendement saisonnier, certification, norme).

<sup>8</sup> Entreprise réalisant les travaux (sous-traitante ou principale).